EXAMEN DES TRANSACTIONS EFFECTUÉES À PARTIR DES OUTILS DE TRANSPORT ET D'ENTREPOSAGE

- 1 Le présent document vise à décrire les différentes transactions, opérationnelles et financières,
- 2 effectuées par Société en commandite Gaz Métro (« Gaz Métro ») au cours de l'année 2013 :
- 1. les transactions opérationnelles requises pour répondre à la demande de la clientèle;
- 4 2. les transactions opérationnelles visant l'optimisation des capacités excédentaires; et
- 5 3. les transactions financières (sans impact opérationnel, mais avec avantage financier).
- 6 Ce document présentera également les coûts relatifs à certaines transactions spéciales qui ont
- 7 permis de réduire les coûts totaux d'approvisionnement. Ces transactions, identifiées par la Régie
- 8 de l'énergie (la « Régie ») dans la décision D-2013-054, sont, entre autres, visées pour le calcul
- 9 de la bonification de Gaz Métro pour l'exercice se terminant le 30 septembre 2013.

1. TRANSACTIONS OPÉRATIONNELLES POUR RÉPONDRE À LA DEMANDE DE LA CLIENTÈLE

- 10 Les transactions opérationnelles pour répondre à la demande de la clientèle se divisent en deux
- 11 parties; les besoins d'approvisionnement de l'hiver (détenir les outils pour répondre à la demande
- 12 en journée de pointe et aux besoins de l'hiver extrême) et les besoins de transport pour répondre
- 13 aux besoins de la clientèle en service de fourniture avec ou sans transfert de propriété (achat
- 14 direct).

Transactions opérationnelles pour rencontrer les besoins d'approvisionnement de l'hiver

- 15 À la Cause tarifaire 2013, Gaz Métro prévoyait contracter des capacités sur le marché secondaire
- 16 sur les tronçons Empress GMIT EDA et Dawn GMIT EDA. Toutefois, à la suite d'une révision
- 17 budgétaire précédant le début de l'année financière, amenant une baisse de la demande
- continue, les besoins ont été révisés à la baisse, conformément aux principes approuvés par la
- 19 Régie dans la détermination des outils d'approvisionnement. De plus, des capacités ont été
- 20 contractées de janvier à mars 2013 pour compléter les outils de maintien de la fiabilité en

- remplacement de la capacité d'entreposage à l'usine LSR. Le détail est présenté à la pièce Gaz
- 2 Métro-18, Document 1.
- 3 Le tableau suivant présente les capacités prévues et celles effectivement contractées pour
- 4 rencontrer les besoins d'hiver (journée de pointe et besoin d'hiver extrême) en fonction de
- 5 l'évaluation a priori.

10

11

12

13

14

15

16

17

Capacités de transport et période	Cause tarifaire 2013	Rapport annuel 2013 (révision budgétaire 0/12)			
	10³m³/jour	10³m³/jour			
FTLH nov. 2012 à oct. 2013	868	868			
FTLH déc. 2012 à mars 2013	546	322			
FTSH déc. 2012 à mars 2013	607	610			
FTSH jan. 2013 à mars 2013	0	26			

- 6 En plus de cette révision d'approvisionnement a priori, Gaz Métro a contracté une livraison de
- 7 gaz naturel directement dans son territoire pour la période du 23 au 29 janvier inclusivement,
- 8 pour une quantité de 413 10³m³/jour, soit 2 892 10³m³ pour la période de sept jours. La situation
- 9 justifiant cet ajout de capacités en hiver est la suivante :

Le 23 janvier 2013, Gaz Métro a desservi le volume de gaz naturel le plus élevé de son histoire, toute clientèle confondue, soit 31 375 10³m³. Les conditions climatiques de cette journée (DJt 36,7, DJ(t-1) 34,6 et DJ x V 756.02) étaient inférieures aux paramètres de la journée de pointe (DJt 36,85, DJ(t-1) 39,5 et DJ x V 1272,35). Toutefois, lors de la planification de cette journée, Gaz Métro a constaté qu'elle ne détenait pas les approvisionnements pour répondre à la demande projetée de la clientèle continue. Le tableau suivant présente la planification effectuée le 22 janvier et le constat de la journée du 23 janvier.

Demande et approvisionnement 23 janvier 2013

	Planification 22 janvier	Réel fin de journée
Degrés jours (t)	37	36,7
Degrés jours (t-1)	34	34,6
DJ x Vent	666	756,02
	10³m³/jour	10³m³/jour
Demande franchise		
Continue	30 083	28 956
Interruptible (GAI *)	2 963	2 418
Total de la demande	33 046	31 375
Outils d'approvisionnment en fran	nchise	
FTLH	4 363	4 363
FTSH	4 355	4 355
STS	5 705	5 705
Marché secondaire	4 572	4 985
Transport fourni par les clients	2 172	2 114
Gaz d'appoint (GAC)	115	115
Gaz d'appoint (GAI)	2 963 *	2 587
Retrait LSR	5 698	4 573
Retrait Pointe-du-Lac	932	1 039
Retrait St-Flavien	1 478	1 416
Linepack et écart de nominations	0	122
Total des approvisionnements	32 354	31 375
Excédent (déficience)	-692	1 134

^{*}Livraisons observées le 22 janvier 2013

Il est à noter que le 23 janvier était la septième journée consécutive d'une vague de froid où tous les clients étaient interrompus. Un effritement des outils était entamé.

En fonction de la planification effectuée le 22 janvier, Gaz Métro ne détenait pas les outils pour répondre à la demande, il manquait 692 10³m³ d'approvisionnement. Elle avait décidé de contracter 1 056 10³m³/jour (40 000 GJ/jour) pour une période de sept jours, soit la déficience d'approvisionnement plus une marge équivalente au besoin pour un degré-jour. Dans les faits, elle n'a été en mesure de contracter que 413 10³m³/jour pour la période visée, laissant ainsi une déficience projetée de 279 10³m³ pour la journée du 23 janvier.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

De plus, plusieurs clients interrompus qui désiraient contracter du gaz d'appoint pour éviter une interruption (GAI) n'ont pu le faire, la capacité n'étant pas disponible.

Le 23 janvier, à 09 h 00, la projection des degrés-jours pour la journée gazière du 23 janvier était passée à 38 DJ. Selon la règle du pouce d'une consommation de 528 10³m³/DJ (20 000 GJ/DJ), la déficience d'approvisionnement passait à 807 10³m³, après ajout de capacité. Gaz Métro s'enlignait donc pour être en situation de déficience auprès de TCPL et entraîner des frais de LBA « Load Balancing Agreement ».

La température de la journée a finalement été légèrement plus chaude que la projection initiale (DJ inférieurs). Le constat des approvisionnements était qu'il restait 1 134 10³m³ d'outil à l'usine LSR, mais les clients en GAI ont livré 169 10³m³ de gaz naturel de plus que le volume total consommé de la clientèle interruptible. Sur une base nette, Gaz Métro avait donc une marge de 965 10³m³, soit les approvisionnements pour 1,8 DJ.

À la suite de ces événements, des analyses spécifiques ont été effectuées et Gaz Métro a conclu que la consommation des clients du tarif D₄ était influencée par les conditions climatiques. À cet effet, elle a fait une demande de modification au calcul de la journée de pointe dans le cadre de la Cause tarifaire 2014.

Transactions opérationnelles pour les besoins de transport de la clientèle en achat direct

Au cours de l'année 2013, Gaz Métro a contracté ponctuellement des capacités de transport entre Empress et Dawn en novembre 2012 et entre Empress et GMIT EDA pour les mois d'août et de septembre 2013, pour des quantités respectives de 973 10³m³, 4 033 10³m³ et 4 097 10³m³. Ces capacités étaient requises de façon à transporter les livraisons des clients en service de fourniture avec ou sans transfert de propriété (client en achat direct).

2. TRANSACTIONS OPÉRATIONNELLES VISANT L'OPTIMISATION DES CAPACITÉS EXCÉDENTAIRES

Les transactions opérationnelles sont effectuées afin de pallier les variations journalières et saisonnières de la demande réelle. On retrouve cinq catégories :

1	Vente de transport a priori :	Vente de capacité de transport requise au plan
2		d'approvisionnement afin de ne pas détenir de capacité de
3		transport excédentaire à la demande continue en journée de
4		pointe et à la provision additionnelle définie pour répondre à
5		la demande saisonnière en hiver froid. Les ventes peuvent
6		être reliées au transport FTLH ou FTSH. Ces ventes seront
7		normalement réalisées avant le début de l'année financière ou
8		au plus tard avant le début de l'hiver de l'année en cours.
9	Vente de transport FTLH non utilise	¿: Vente de capacité de transport excédentaire une fois la
10		demande totale (incluant les besoins d'injection) rencontrée.
11		Ces capacités se retrouvent principalement, mais non
12		exclusivement, en dehors de la période d'hiver.
13	Vente de fourniture à GMIT EDA :	Vente de gaz naturel excédentaire au point de livraison EDA
14		une fois la demande totale (incluant les besoins d'injection)
15		rencontrée. Ces capacités se retrouvent en dehors de la
16		période d'hiver.
17	<u>Vente de fourniture à Dawn</u> :	Vente de gaz naturel excédentaire au point de livraison Dawn
18		une fois la demande totale (incluant les besoins d'injection)
19		rencontrée. Ces capacités se retrouvent en dehors de la
20		période d'hiver.
21	Échange opérationnel:	Échange période et/ou géographique qui est requis afin de
22		réduire les coûts reliés à certaines actions opérationnelles.
23	À la Cause tarifaire 2013, il n'y a a	avait aucune capacité de transport à vendre <i>a priori</i> . Gaz Métro
24	avait toutefois prévu ne pas rend	ouveler une capacité de 957 103m3/jour de transport FTLH au
25	1 ^{er} novembre 2012 ou 319 755 1	0³m³ pour l'année 2013. Ces capacités ont effectivement été
26	décontractées.	
27	À la Cause tarifaire 2013, aucu	ne capacité de transport FTLH non utilisé n'était projetée.
28	Considérant le fait que Gaz Métr	o n'avait pas contracté d'avance ses achats à Dawn d'avril à
29	septembre 2013, elle a pu les	moduler de façon à ne pas générer d'approvisionnement

- 1 excédentaire. Ainsi, aucune vente de transport FTLH non utilisé, de vente de fourniture ou de
- 2 transaction d'échange opérationnel au cours de l'année financière 2013 n'a été réalisée.

3. TRANSACTIONS FINANCIÈRES

- 3 Les transactions dont le motif est financier ne peuvent se faire que si Gaz Métro n'est pas
- 4 opérationnellement contrainte par ces transactions. Ces transactions sont donc possibles
- 5 lorsqu'une opportunité de marché se présente à un moment et à un endroit où Gaz Métro dispose
- 6 d'un outil qui n'est pas pleinement utilisé par la demande de ses clients et qu'elle peut être
- 7 financièrement favorable.
- 8 Pour l'année 2013, il y a eu 104 transactions financières qui ont généré des revenus de
- 9 7 237 280 \$. Le tableau ci-dessous présente l'information par catégorie.

Transactions	Dos	ssier tarifaire D-2012-15		Réel 2012-2013					
Transactions financières	Revenus Totaux 000 \$	Revenus Transport 000 \$	Revenus Équilibrage 000 \$	Nombre de transactions	Revenus Totaux 000 \$	Revenus Transport 000 \$	Revenus Équilibrage 000 \$		
Échanges / cessions d'optimisation									
Cession FTLH	1 144	1 144	0	11	1 749	1 749	0		
Cession FTSH-Dawn- EDA				10	1 323	1 323	0		
Cession FTSH- Parkway-EDA	206	188	18	8	1 707	1 556	151		
Échanges				69	79	12	67		
Prêt d'espace				5	7		7		
STS RAM *				1	2 373		2 373		
Total	1 350	1 332	18	104	7 237	4 640	2 597		

^{*} Storage Transportation Service - Risk Alleviation Mechanism

Original: 2013.12.18

- 1 La répartition entre les services de transport et d'équilibrage est établie selon la fonctionnalisation
- des outils fixée à la Cause tarifaire 2013.

Échanges / cessions d'optimisation

- 3 Ces transactions sont des échanges entre deux points géographiques, deux périodes ou une
- 4 combinaison points géographiques/périodes. Gaz Métro procède également à des cessions de
- 5 transport à des fins purement financières; ces transactions considérées ici sont des cessions à
- 6 des tierces parties d'une capacité de transport détenue par Gaz Métro. Les cessions de transport
- 7 FTLH comportent une clause spécifique où la tierce partie s'engage à remettre en franchise à
- 8 Gaz Métro les quantités livrées par elle à Empress. Cette tierce partie se substitue donc au
- 9 transporteur TCPL et Gaz Métro lui rembourse des frais fixes et variables équivalant au tarif de
- 10 TCPL, comme si elle était toujours détentrice de cette capacité. En somme, la tierce partie vend
- du transport à Gaz Métro en lui offrant un rabais, soit le revenu d'optimisation prévu à l'entente.
- 12 Les cessions de transport FTSH sont légèrement différentes. La cession est effectuée sur la
- période d'été, moment où Gaz Métro n'utilise pas cette capacité. Ces transactions peuvent inclure
- un droit de rappel de façon à conserver la possibilité d'utilisation pour les mois plus critiques où
- 15 la capacité pourrait être requise.
- 16 En ce qui concerne les transactions couvrant deux périodes, celles-ci sont transigées pour une
- 17 ou plusieurs journées ou un ou plusieurs mois. Pour l'année 2013, il n'y a eu aucune transaction
- de ce type.
- 19 Les transactions financières entre deux points géographiques sont faites principalement pour
- 20 économiser du gaz de compression, optimiser du transport non utilisé de façon ponctuelle (autre
- 21 que les ventes de transport telles que décrites dans « transactions opérationnelles ») ou pour
- 22 générer des revenus. Ces transactions n'entraînent aucun risque puisque Gaz Métro ne transige
- 23 pas si elles entraînent des impacts opérationnels ou financiers. Pour l'année 2013, 98
- transactions ont été faites générant des revenus de 4 857 474 \$.

Exemples d'échange couvrant deux points géographiques

- Échange régulier
- 2 Le 25 juin 2013, Gaz Métro a conclu une entente où elle reçoit d'un tiers 100 000 GJ/jour plus
- 3 le gaz de compression à Dawn le 26 juin 2013 et où elle livre le même jour à Parkway
- 4 100 000 GJ/jour pour des revenus de 3 500 \$, soit 0,035 \$/GJ.
- Cession FTLH avec échange
- 6 Le 12 décembre 2012, Gaz Métro a cédé à un tiers une capacité de transport FTLH de
- 7 30 000 GJ/jour pour la période du 1^{er} janvier au 31 mars 2013. Parallèlement à cette cession,
- 8 Gaz Métro a livré à la tierce partie 30 000 GJ/jour, plus le gaz de compression, à Empress du
- 9 1er janvier au 31 mars 2013 et a reçu, durant la même période, la même quantité à GMIT
- EDA. Pour l'année 2013, cet échange a permis de générer des revenus de 270 000 \$, soit
- 11 0,10 \$/GJ.

12

- Cession FTSH avec échange
- 13 Le 18 avril 2013, Gaz Métro a conclu une entente où elle cède temporairement une capacité
- de transport de 25 000 GJ/jour entre Parkway et GMIT EDA à un tiers pour la période du
- 15 1er mai au 30 septembre 2013. Lorsque le transport est requis vers GMIT EDA, Gaz Métro
- livre à Parkway, à la tierce partie, jusqu'à 25 000 GJ/jour, selon son besoin, plus le gaz de
- 17 compression, et reçoit, pour la même période, la même quantité à GMIT EDA. Lorsque le
- transport est non requis, le tiers optimise cette capacité de transport. Pour l'année 2013, cet
- 19 échange a permis de générer des revenus de 794 200 \$, soit un prix unitaire moyen de
- 20 0,22 \$/GJ sur la portion non requise par Gaz Métro.

Prêt d'espace

- 21 Pour 2013, Gaz Métro a contracté cinq ententes de prêt d'espace avec des tiers générant des
- revenus totalisant 7 200 \$.
- 23 Cette activité de prêt d'espace consiste à prêter temporairement à une tierce partie, contre
- 24 rémunération, une portion de l'espace d'entreposage non utilisé et non nécessaire pour les
- 25 opérations quotidiennes. En plus de générer des revenus d'optimisation, cette activité permet,
- dans certains cas, par l'échange de gaz avec cette même partie, d'éviter des coûts de gaz de

- 1 compression qui, autrement, auraient été nécessaires afin de retirer ou d'injecter le gaz du site
- 2 d'entreposage de Union Gas.
- 3 La tierce partie peut injecter un volume équivalant à ce que Gaz Métro retire de son inventaire.
- 4 Quant au remboursement du gaz naturel en inventaire, il est discrétionnaire à Gaz Métro afin de
- 5 s'assurer que les opérations ne soient pas affectées.
- 6 Gaz Métro n'encourt aucun risque avec ces transactions puisqu'elle détient le gaz des tiers en
- 7 tout temps. Donc, si le tiers fait défaut de paiement, Gaz Métro pourrait se faire compensation en
- 8 conservant le gaz équivalent puisqu'elle détient le gaz en inventaire. Cette entente est signée sur
- 9 une base annuelle, mais ne garantit pas son utilisation si les économiques de marché ne sont
- 10 pas présentes. Les revenus générés par ces ententes sont peu prévisibles et sont sujets aux
- 11 conditions de marché. D'ailleurs, pour 2013, une seule contrepartie s'est prévalu du prêt d'espace
- 12 et ce, pour une faible quantité.

Exemple d'un prêt d'espace

- Le 10 janvier 2013, Gaz Métro a permis à un tiers d'injecter 21 000 GJ alors qu'il était prévu
- de retirer 44 629 GJ du site de Union Gas. Après la transaction, le retrait net n'est plus que
- de 23 629 GJ pour cette journée. Gaz Métro a obtenu 0,10 \$/GJ pour ce prêt d'espace et la
- remise du gaz était à la discrétion de Gaz Métro, donc sans risque. À défaut d'avoir transigé,
- Gaz Métro aurait eu 44 629 GJ en retrait, sans ajout de valeur.

STS-RAM

- 18 Ce service de TCPL vise à atténuer le risque de droits inutilisés liés à la demande (Mécanisme
- 19 d'allègement du risque). Toute portion non utilisée des droits à la capacité d'un expéditeur
- 20 (Gaz Métro) au cours d'un mois donné est portée au crédit du compte interruptible de cet
- 21 expéditeur; il n'est cependant pas possible de reporter des crédits de rattrapage non utilisés sur
- des mois subséquents.
- 23 Pour récupérer cette valeur dans un mois donné, Gaz Métro utilise le service de transport
- 24 interruptible sur le réseau de TCPL afin de capter le différentiel monétaire entre deux points
- 25 géographiques.

- 1 Dans le cas du STS-RAM, les crédits ne sont disponibles que sur la période où le service de
- 2 transport STS est ferme, soit du 1^{er} novembre au 15 avril de chaque année.
- 3 Pour la période 2012-2013, Gaz Métro a ainsi généré des revenus associés à ces droits non
- 4 utilisés de 2 372 606 \$.

Exemple du STS-RAM

- 5 En mars 2013, Gaz Métro a utilisé 4 064 894 GJ sur une quantité totale possible de STS de
- 6 701 394 GJ, laissant une quantité inutilisée de 2 636 500 GJ (voir le tableau ci-dessous).

Quantité	GJ			
Parkway – GMIT EDA (GJ/jour)	216 174			
Quantité mensuelle totale mars 2013	6 701 394			
*Quantité utilisée mars 2013	4 064 894			
Quantité inutilisée mars 2013	2 636 500			

^{*}Quantité utilisée excluant les capacités excédentaires (overrun)

Crédits RAM générés

7

8

9

10

- La quantité inutilisée a généré des crédits RAM de 1 358 615 \$. Les crédits sont égaux à la quantité inutilisée multipliée par la différence entre le prix plancher interruptible et les frais variables, soit :
- 11 GMIT EDA = $2.636.500 \times (0.54460 0.02929) = 1.358.615$ \$
- Nomination des crédits générés
- Les crédits générés de 1 358 615 \$ ont été nominés sur différents tronçons.
- Revenus d'optimisation générés
- L'utilisation des crédits en mars 2013 a permis de faire des transactions avec une tierce partie, transactions qui ont généré 750 682 \$ de revenus.
- 17 Il est à noter que le service RAM (mécanisme d'allègement du risque) a été aboli par TCPL.
- 18 Ce type de transaction ne sera donc plus disponible.

4. TRANSACTIONS SPÉCIALES POUR BONIFICATION

- À la Cause tarifaire 2013, Gaz Métro a déposé une méthode d'évaluation d'un indicateur de
- 2 performance visant l'optimisation des outils d'approvisionnement (R-3809-2012, B-0023,
- 3 Gaz Métro-4, Document 1).
- 4 À ce sujet, la Régie a rendu la décision D-2013-054 qui établit la méthode de bonification pour
- 5 l'exercice financier 2013. La bonification attribuée à Gaz Métro par cette décision couvre deux
- 6 types de transaction : les transactions d'optimisation financières et les transactions spéciales
- 7 d'achat. La bonification applicable aux transactions spéciales était définie comme suit :
 - « [37] Pour l'ensemble de ces motifs, la Régie approuve une bonification additionnelle correspondant à 10 % des économies qui seront constatées au rapport annuel relativement aux transactions mentionnées à la pièce B-0286. Les économies seront calculées en comparant le coût des transactions mentionnées précédemment et le coût qui aurait résulté des tarifs annuels en vigueur de TCPL pour le service correspondant.
 - [38] Cette bonification est conditionnelle à l'optimisation du plan d'approvisionnement en bloc de gaz naturel pour les mois d'août et septembre 2013, de façon à ce qu'il n'y ait pas de transport FTLH inutilisé. [...] »
- 8 Les transactions spéciales visées par le paragraphe 37 de la décision D-2013-054 représentent
- 9 des achats de transport (par échange) sur le marché secondaire effectués au cours des exercices
- 10 antérieurs ou de l'exercice en cours qui visaient à remplacer des capacités de transport FTLH
- 11 entre Empress et le territoire de Gaz Métro (EDA ou NDA) qui auraient autrement été contractées
- 12 auprès de TCPL.
- 13 Le tableau présenté à l'annexe 1, présente les transactions spéciales visées par la décision
- 14 D2013-054 qui avaient été mentionnées à la pièce B-0286 de la Cause tarifaire 2013
- 15 (R-3809-2012). Il est à noter que pour le tronçon Empress-GMIT NDA, il y avait deux transactions
- 16 couvrant l'année financière et non pas une seule, comme mentionné à la pièce B-0286.
- 17 Le tableau présente également la comparaison des coûts réels et ceux qui auraient été encourus
- 18 si Gaz Métro avait contracté ces capacités en transport longue distance (FTLH) auprès de TCPL.
- 19 L'exercice financier 2013 a été scindé en deux afin de considérer la modification des prix de TCPL
- 20 au 1er juillet 2013. Les coûts totaux de ces transactions spéciales pour l'exercice 2013 ont été
- 21 inférieurs aux coûts en fonction des prix de TCPL de 22,714 M\$.

Annexe 1

Exercice 2013													
Contrepartie	Volume quotidien	Période		Volume de la période		Volume total	Coût unitaire de la transaction		Coût total de transaction	Prix TCPL		Coût selon prix de TCPL	Économies
		Début	Fin	2012-10-01 2013-06-30	2013-07-01 2013-09-30		2012-10-01 2013-06-30	2013-07-01 2013-09-30		2012-10-01 2013-06-30	2013-07-01 2013-09-30		
	10 ³ m ³ /jour			10³m³	10³m³	10³m³	¢/m³	¢/m³	000 \$	¢/m³	¢/m³	000 \$	000 \$
Empress-EDA													
	660	2010-11-01	2015-10-31	180 127	60 702	240 829				8,498	6,553	19 292	
	344	2010-11-01	2015-10-31	94 012	31 682	125 693				8,498	6,553	10 069	
	264	2012-11-01	2013-10-31	63 869	24 281	88 150				8,498	6,553	7 034	
	317	2012-11-01	2013-10-31	76 643	29 137	105 780				8,498	6,553	8 441	
	288	2012-11-01	2013-10-31	69 617	26 466	96 083				8,498	6,553	7 667	
Empress-NDA													
	26	2011-11-01	2012-10-31	818	0	818				6,601	5,093	53	
	26	2012-11-01	2013-10-31	6 387	2 428	8 815				6,601	5,093	546	
Total									30 388			53 102	22 714